

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET CONCERTÉE

- Le succès et la qualité d'un projet de création ou de revitalisation d'une bibliothèque d'école dépendent étroitement de la **réflexion collective** conduite en amont.
- Le projet est construit **collectivement**, au sein de l'école, en **lien étroit** avec les collectivités territoriales, les structures de la lecture publique, les parents d'élèves, les associations...
- **La diversité des acteurs engagés** dans le projet contribue, par la complémentarité des compétences, à dynamiser et à garantir la mise en place puis le fonctionnement de la bibliothèque.

UNE DÉMARCHE DE PROJET QUI S'APPUIE SUR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet état des lieux porte principalement sur :

- les pratiques de lecture des élèves, à l'école et en dehors de l'école, selon leur niveau de classe et leur âge ;
- les pratiques et usages pédagogiques des professeurs ;
- la place faite aux livres au sein de l'école, les fonds déjà disponibles (notamment dans les bibliothèques de classe) ;
- le fonctionnement global de la bibliothèque, si elle existe, aux différents moments de la journée (temps scolaire et périscolaire) ;
- les ressources et les partenaires présents sur le territoire ;
- les contraintes de l'école : organisation et occupation de l'espace, personnel (disponibilité, présence, répartition des tâches...).

Cet état des lieux permet aux professeurs d'identifier les besoins et les attentes de chacun.

Des outils d'aide au diagnostic sont disponibles dans les annexes du vadémécum.

LES ENJEUX DU PLAN BIBLIOTHÈQUE

Pour l'institution scolaire, les principaux objectifs à atteindre à l'école primaire dans le cadre de cette mobilisation sont les suivants :

- **placer la lecture, compétence fondamentale, au cœur des apprentissages et de la vie de l'école ;**
- **créer au sein de l'école même un environnement favorable au développement de l'intérêt et du goût de l'enfant pour le livre et la lecture ;**
- pour cela, **ménager une place importante aux livres** à l'école pour en faire des objets familiers, aisément accessibles ;
- permettre ainsi aux enfants **d'acquérir progressivement une culture du livre et une culture littéraire** ainsi que de développer leur goût de la lecture.

La présence d'une bibliothèque au sein de l'école est un moyen essentiel pour atteindre ces objectifs

LE CHOIX ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

La bibliothèque est un lieu de fréquentation des livres et des savoirs mais aussi un espace d'échanges qui doit permettre d'encourager les élèves à s'y rendre le plus régulièrement possible. L'agencement de cet espace est **flexible** et peut comprendre le cas échéant plusieurs zones :

- **l'espace d'accueil**, qui peut correspondre également à l'espace de prêt.
- **l'espace communication** (présentoir des nouveautés, présentoir pour la presse, boîte à idées, affichages...) : il centralise toutes les informations relatives à la bibliothèque, à l'école et aux événements culturels extérieurs ; il peut aussi servir d'espace d'exposition (musée de classe ou autre) ;
- **l'espace de travail** : il doit permettre de répondre aux nécessités du travail de recherche et de consultation d'une classe (en petits groupes ou individuel), et à un besoin ponctuel de recherche d'information.
- **l'espace multimédia** : il dispose de matériel informatique et numérique, de casque audio notamment pour développer la pratique d'écoute des livres audio ;
- **l'espace détente** : il s'agit d'un lieu essentiel au développement du plaisir de lire ; liberté est laissée à l'enfant de s'y installer comme bon lui semble. Poufs, coussins, banquettes, chauffeuses rendent la lecture des enfants plus agréable ;
- **l'espace animation** : particulièrement important pour rendre la bibliothèque attractive, il peut accueillir divers événements et activités comme la présentation de la bibliothèque, de ses ressources et des nouvelles acquisitions, l'heure du conte, des ateliers d'écriture etc.

ATTENTION : Toute bibliothèque d'école ne comporte pas nécessairement en permanence tous ces espaces, particulièrement quand la place disponible est contrainte : une modularité pensée dès la conception du projet permet de ménager selon les moments de la journée et de l'année et selon les besoins tel ou tel espace.

LA CONSTITUTION ET L'ENTRETIEN DU FONDS

Il est essentiel de constituer un fonds diversifié qui réponde :

- aux usages de la bibliothèque : lecture personnelle, lecture en lien avec les apprentissages, recherche documentaire, visionnage ou audition d'œuvres ;
- à la curiosité, aux envies et aux attentes des enfants.

La diversité du fonds porte à la fois sur :

- **la nature des ressources** : livres ; usuels et ouvrages documentaires ; œuvres de fiction ; presse ; films, documentaires vidéo ; enregistrements sonores et musicaux ; jeux... La diversité est de mise, autant que possible, pour chacune de ces catégories, en particulier pour les différents genres littéraires : abécédaires, imagiers, albums, nouvelles et romans, contes, fables, comptines, théâtre, poésie, bande-dessinée... ;
- **les supports des ressources** : papier et numérique.

L'abonnement à des périodiques est essentiel pour familiariser les élèves dès le plus jeune âge avec la presse, grâce aux journaux et magazines qui leur sont destinés.

Pour favoriser la construction d'une première culture littéraire, il convient également de trouver un bon équilibre entre littérature patrimoniale ou classiques de la littérature jeunesse, et publications de la création contemporaine. On s'appuiera pour ce faire sur les listes de référence mises à disposition par le ministère.

<https://eduscol.education.fr/114/lectures-l-ecole-des-listes-de-referance>

Pour la création d'un fonds ex nihilo ou pour compléter un fonds existant, il est important d'associer l'ensemble de la communauté éducative. Les professeurs peuvent ainsi mettre en place une instance ad hoc sous la forme par exemple d'un « comité de lecture » ou d'un « conseil de bibliothèque » réunissant l'ensemble des personnes intéressées par le fonctionnement de la bibliothèque. Pour une bonne implication de tous les enfants dans le renouvellement du fonds, les professeurs peuvent mettre en place des « boîtes à idées » ou des « cahiers de suggestions ».

LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

• Horaires d'ouverture et accès

Il est essentiel que la bibliothèque soit ouverte sur **les plages horaires les plus larges possible**. En dehors du temps de la classe, les temps à privilégier sont les récréations, la pause méridienne et le mercredi dans le cadre du « plan mercredi ». Plus les élèves auront de possibilités d'y accéder durant la journée, plus ils seront susceptibles de développer goût et intérêt pour la lecture et la culture en général.

Afin que les élèves se sentent chez eux à la bibliothèque, il est souhaitable d'impliquer les élèves dans l'élaboration du **règlement** ou « **charte** » **des utilisateurs de la bibliothèque**, via le conseil d'élèves de l'école par exemple. Cette charte est annexée au règlement intérieur. Elle aborde les règles concernant l'accès, le calme requis, le respect des livres et des autres supports, le respect des procédures de prêt et de rangement, ou encore l'utilisation des outils informatiques et d'internet.

• S'impliquer dans la gestion de la bibliothèque

L'implication de chacun des partenaires contribue au dynamisme de la bibliothèque d'école.

Un **comité de pilotage** peut être constitué pour régler les modalités d'organisation de la bibliothèque et gérer les plages d'ouverture, les ressources, la valorisation du fonds, les propositions des conseils d'élèves, du cahier de suggestion ou de la boîte à idées.

En outre, il propose des actions pour dynamiser le fonctionnement de la bibliothèque, réalise un bilan de fonctionnement et procède à l'inventaire, répartit les tâches de chacun de ses membres en fonction des missions assignées à la bibliothèque et des projets mis en place.

Ce comité est réuni régulièrement (une fois par mois ou deux fois par trimestre au moins), et le calendrier des réunions est porté à la connaissance de tous.

Il est important de former toutes les personnes qui interviennent au sein de la bibliothèque. C'est particulièrement le cas des élèves du cycle 3 qui ont vocation à montrer à leurs camarades plus jeunes le fonctionnement de la bibliothèque, notamment du logiciel de prêt.

• La bibliothèque au cœur des pratiques pédagogiques

La qualité de l'articulation entre le travail mené en classe et le fonctionnement de la bibliothèque est une clé essentielle du dynamisme d'une bibliothèque d'école. Il est nécessaire d'aider les élèves à s'approprier les lieux, les ressources et les outils à disposition afin de développer leur autonomie.

• Un lieu de valorisation et de partage

On peut imaginer plusieurs façons de mettre en valeur les nouvelles acquisitions pour favoriser l'intérêt des élèves (présentoir, signalétique « coup de cœur » accompagnée de courtes lignes de présentation, articles dans le blog, le journal de l'école...). La mention « coup de cœur » peut être rédigée par des élèves, afin de les impliquer dans la vie de la bibliothèque et de valoriser l'expression de leurs goûts. Par ailleurs, les nouveaux ouvrages peuvent être présentés en classe par un adulte ou des élèves, faire l'objet d'une lecture partagée, etc. En dehors des nouvelles acquisitions, le fonds de la bibliothèque lui-même peut être valorisé en fonction du calendrier et de l'actualité.

La bibliothèque accueille des expositions. Elle permet aussi de faire découvrir aux élèves l'offre culturelle de proximité.

Diverses activités autour du livre y trouvent naturellement leur place : heure du conte, club lecture (par exemple « les grands lisent aux plus petits »), atelier journal, lecture orale partagée avec des parents ou des partenaires, rencontre avec un écrivain ou un illustrateur, concours ou défis liés au livre et à la lecture, événement annuel comme la Nuit de la lecture, le Printemps des poètes ou encore la Semaine de la presse et des médias...